Organisme de formation : ARCHE TALENTS

SIRET : 39179046600083

Référence et Intitulé : ATG11-1 - Stage d'intégration Gestionnaire Gérance

Durée : 21h00

Type : Présentiel

Public :

Gestionnaires Gérance et Assistant(e)s Gérance

Objectifs pédagogiques :

1. Identifier le cadre réglementaire et contractuel de la gestion locative
2. Effectuer la mise en commercialisation et le suivi administratif du bien
3. Distinguer les rôles et responsabilités du locataire, propriétaire et bailleur

La formation vous conduira sur le terrain à appliquer vos connaissances juridiques et techniques pour gérer efficacement un bien et faciliter les relations entre le locataire, propriétaire et bailleur.

Pré-requis :

Aucun

Programme :

1. Une profession réglementée
- Loi Hoguet
- Les obligations connexes

2. Les différents types de mandats
- Les informations précontractuelles
- Nos mandats
- Le cadre du mandat

3. Le contrat de location
- Les différents contrats de location
- Obligations du bailleur
- Obligations du locataire
- La fin du bail

4. Le renouvellement du bail

- Le renouvellement tacite
- Le renouvellement avec augmentation de loyer
- Le renouvellement aux mêmes conditions
- Le renouvellement pour une courte durée

5. La gestion des sinistres et travaux

- Les étapes de la déclaration de sinistres
- La convention IRSI
- Utiliser COLLAB pour le suivi des sinistres

6. La fiscalité

- La fiscalité des logements nus
- La fiscalité des logements meublés
- Les revenus fonciers spécifiques (focus PINEL)

7. Le développement et honoraires annexes

- Les axes de développement
- La rentrée de mandat
- Les honoraires annexes

8. La mise en commercialisation

- La fixation du loyer
- Entretien et travaux

9. Le contentieux et les relances

- Le calendrier des relances
- Le cockpit contentieux
- Les outils métiers et le contentieux (ICS, EDITIK)
- Les différentes procédures

10. La Foncière logement

- Le budget prévisionnel
- Le reporting

11. La relocation du bien

- Nos obligations
- La solvabilité du locataire

12. L'ADN Citya

ARCHE TALENTS
9 Rue du Docteur Herpin
37000 Tours
Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € € - APE : 8559A
Numéro de déclaration d'activité : 24370311137
Auprès de la Préfecture de la Région Centre
N° SIRET : 39179046600083
N° TVA Intra. : FR03391790466

- Les 6 lois de l'ADN gérance

13. Conclusion
- La gestion du temps
- Organisation de la semaine

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Pédagogie interactive. Elle alternera apports du formateur, échanges d'expériences, mises en pratique et réponses aux questions.

Les sessions se déroulent dans des salles équipées pour la formation professionnelle. Les stagiaires reçoivent une confirmation du maintien de la session précisant l'adresse exacte de la session, les horaires et les modalités d'accueil PSH.

L'équipe formation d'Arche Talents reste disponible pour tout renseignement complémentaire, par mail à formation@arche-talents.com, par téléphone au 02 47 70 14 84, ou via le formulaire de contact de la plateforme formation.

Moyens d'évaluation :

A l'issue de la formation, un questionnaire de validation de l'acquisition des connaissances (avec un taux de 80% de bonnes réponses minimum à obtenir) et une évaluation de la formation sont à réaliser par chaque participant (via l'espace utilisateur de chaque apprenant).

Matériel nécessaire :

Papier et crayon.

Accessibilité PSH :

Nos formations en présentiel sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Avant votre inscription ou votre venue, merci de contacter notre référente handicap, Mélody GENET, au 02 47 70 16 12 ou via l'adresse mail formation@arche-talents.com, afin d'étudier ensemble les aménagements adaptés à votre situation et de faciliter votre accueil dans les meilleures conditions.